

Par courriel et par poste

Le 23 mai 2008

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande amendée d'approbation du Plan d'approvisionnement 2008-2017 & Demande d'approbation des conventions modifiant les contrats d'approvisionnement en électricité - livraisons en base 350 MW et livraisons cyclables 250 MW intervenues entre le Distributeur et Hydro-Québec Production (Phase 2)
Dossier Régie : R-3648-2007
Notre dossier : R000263 YF

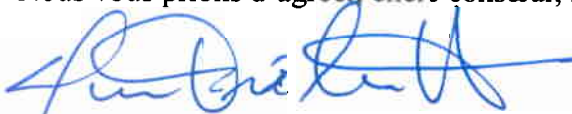
Chère consœur,

La présente donne suite à la décision D-2008-46 dans le dossier décrit en rubrique.

Vous trouverez ci-joint les réponses du Distributeur aux demandes de renseignements reçues de la Régie et des intervenants concernant la phase 2 du dossier décrit en rubrique (HQD-6, Documents 1 à 8).

De plus, une version révisée de la page 15, de la pièce HQD-2, Document 2 est jointe.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette
p.i.

cc : Intervenants (par courriel seulement)

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca